

Rendez-vous de veille juridique et stratégique

Dessine-moi la réforme !

Rendez-vous **2**

Jeudi 16 novembre 2017 à Paris

DÉSINTERMÉDIATION EN FORMATION Quelle place pour les Opca-Opacif ?

Si rien n'interdit à un demandeur de formation de s'adresser directement à un prestataire de son choix, l'intermédiation paritaire est requise pour se faire financer sa formation.

Agréés par l'Etat en raison de la nature fiscale des fonds qu'ils gèrent, les Opca-Opacif ont vu leurs prérogatives renforcées ces dernières années aussi bien dans la régulation financière que dans le conseil. Conseil aux entreprises et particulièrement aux TPE-PME pour les Opca, conseil en évolution professionnelle (CEP) pour les Opacif. En même temps, cette intermédiation est aujourd'hui interrogée par le développement du numérique en général, et d'Internet en particulier. La désintermédiation qu'ont connue de nombreux domaines comme le voyage, les transports, le tourisme ou encore la distribution est-elle transposable au secteur de la formation professionnelle continue ? La gestion du compte personnel d'activité (CPA) via un système d'information pourrait-elle favoriser une désintermédiation entre l'actif et l'organisme de formation ?

Ce deuxième rendez-vous du cycle « Dessine-moi la réforme » vous offre un décryptage complet sur le périmètre d'intervention des Opca-Opacif et ouvre le débat sur la désintermédiation en formation.

Club confair - 54, rue Laffitte, 75009 Paris



Accès

Ligne E : station Haussmann Saint-Lazare.
Ligne 7 : station Le Peletier.
Ligne 12 : station Notre-Dame-de-Lorette.

Bus
Ligne 26, 32, 42, 43, 67, 74, 85 :
arrêt Carrefour de Châteaudun.



Au programme de *Dessine-moi la réforme !*

DÉSINTERMÉDIATION EN FORMATION

Quelle place pour les Opca-Opacif ?

Objectifs


- Comprendre les enjeux de la réforme annoncée.
- Anticiper les impacts des changements réglementaires à venir sur votre activité, votre positionnement et votre stratégie.

Publics cibles

- Toute personne dont l'activité est concernée par la réforme annoncée en matière de formation professionnelle.

Programme

- 8h30 • Accueil

- 9h00 •  Réforme de la formation, de l'apprentissage et de l'assurance chômage : où en est-on ?

- 9h30 • **Intermédiation paritaire, quel périmètre d'intervention ?**

- Entre logique « marchande » et logique de « service public », quel positionnement des Opca-Opacif ?
- Acheteur, financeur et bénéficiaire, quel mode de contractualisation ?

- 11h00 • Pause

- 11h15 • **Désintermédiation paritaire, quelle régulation ?**

- Le droit de la consommation en question
- Fin de l'intermédiation prescriptive, quelle régulation des prix ?

- 12H30 • Fin des travaux

Animation

- **Fouzi Fethi**, juriste, consultant, direction Juridique de Centre Inffo
- **Jean-Philippe Cépède**, directeur juridique de Centre Inffo

Intervenants

- **Thierry Teboul**, directeur général de l'Afdas (Opca des entreprises relevant de la culture, de la communication, des médias et des loisirs)
- **Sana Ronda**, présidente de Linguaphone, membre du bureau de la FFP, présidente de la commission langue

